

“ Pause pédagogique en Irak et en Syrie ”

Cyril Roussel, Tehem Tehem

▶ **To cite this version:**

Cyril Roussel, Tehem Tehem. “ Pause pédagogique en Irak et en Syrie ”. e-migrinter, 2021. halshs-03502096

HAL Id: halshs-03502096
https://shs.hal.science/halshs-03502096

Submitted on 24 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Irak-Syrie

Titre : « Pause pédagogique... en Irak et Syrie »

Mots-clés : Réfugié – Attente – Migration illégale

Auteurs : Cyril Roussel* et Tehem**
*Géographe, chargé de recherche au CNRS, Ifpo Erbil, Migrinter (Poitiers)
** Auteur BD et fondateur de l'atelier Kawa (Mazé-Milon)

Cher journal,
J'ai posé le pied à Erbil au milieu de la nuit (2:30). Après plusieurs contrôles de sécurité, mes amis kurdes m'attendaient à la sortie de l'aéroport. Je suis invité à dormir chez eux.
(18:00 suite à une première journée de discussions avec mes hôtes)
Erbil semble, à première vue, une ville moderne. On y aperçoit des immeubles très hauts et de grandes avenues dès l'arrivée en avion. Pourtant, ce n'était pas vraiment l'image que j'avais de l'Irak. Aujourd'hui, on m'a expliqué qu'Erbil était la capitale d'une région autonome peuplée surtout de Kurdes – appelée aussi Kurdistan d'Irak – au sein de l'Irak fédéral. Entre 2003 et 2014, alors que le reste du pays était plongé en pleine guerre, elle a connu une longue période de prospérité. Préservée des combats et des destructions, Erbil s'est construite grâce à l'argent du pétrole, aux investissements étrangers dans cette « safe zone » et au commerce transfrontalier. La classe dirigeante souhaitait faire de cette ville un « nouveau Dubaï ». Avec les pétrodollars, les décideurs ont pu faire venir des urbanistes, des ingénieurs, des promoteurs de l'étranger (Turquie, Liban, Europe). Aujourd'hui, la ville regorge de lieux de commerce (shopping-mall ; artères commerçantes) et d'espaces de divertissement (cafés, restaurants).
Mais Erbil est au cœur d'une région en conflit : le Moyen-Orient. Si sa sécurité l'a propulsée dans une décennie dorée, la capitale du Kurdistan irakien, tout comme la région autonome, ont été rattrapées par les conflits régionaux : en Turquie et en Iran avec leur minorité kurde respective ; en Syrie, en guerre depuis 2011, pays qui possède aussi une importante minorité kurde sur son territoire ; et enfin dans le reste de l'Irak (2 guerres civiles). La dernière guerre confessionnelle (2014-2017) a menacé directement l'intégrité du Kurdistan. Les combattants islamistes de l'Etat islamique tentèrent de percer la ligne de front tenue par les forces kurdes, appelées ici « peshmergas ». Des centaines de milliers de déplacés venus des zones en guerre ou tenues par les islamistes de l'EI sont venus s'ajouter aux Syriens, Turcs et Iraniens qui avaient déjà trouvés ici antérieurement un refuge.
Demain, mes amis me proposent de nous rendre chez des voisins syriens. J'aimerais bien comprendre comment ils sont arrivés ici, comment ils vivent à Erbil et pourquoi ils ne sont pas dans un camp de réfugiés comme des dizaines de milliers d'autres Syriens. Je voudrais savoir aussi pourquoi ils restent à Erbil alors que certains cherchent à rejoindre l'Europe.
Je reste perplexe devant cet enchevêtrement géopolitique et devant tant de souffrance humaine. Que penser de tout cela ?

Le point de vue des études migratoires...
Il faut bien comprendre que le Moyen-Orient est une zone de tensions mondiales. Espace convoité, riche en ressources naturelles, mais aussi riche par sa diversité culturelle, cette région a été tellement violentée (guerres civiles, guerres par procuration, embargos, interventions étrangères, guerres contre le terrorisme...) qu'elle fournit aujourd'hui plus de la moitié des **réfugiés** de la planète. En Irak et Syrie, en plus des réfugiés, près de 9 millions de personnes se sont déplacées à l'intérieur de ces 2 pays depuis 2012.

Actuellement au Kurdistan d'Irak, on rencontre une multitude de personnes qui ont quitté leur région d'origine. Les **déplacés** sont originaires du reste de l'Irak et vivent pour partie dans des camps de toile ou dans des appartements loués. Beaucoup sont en « **attente** » dans la région autonome kurde. En septembre 2020, 261 000 déplacés vivaient dans 43 camps à travers l'Irak sur près de 1,35 million de personnes déplacées. A la même période, environ 100 000 réfugiés syriens, sur un total de 243 000, résidaient dans 10 camps, tous localisés dans la région autonome kurde.

La plupart des pays du Moyen-Orient n'ont jamais signé la convention de Genève sur les réfugiés et le droit d'asile. Ils ne sont donc pas contraints de proposer un statut juridique (dans le cadre du droit international) aux ressortissants des pays voisins qui fuient un conflit. Cette position s'explique par le contexte moyen-oriental marqué par des conflits à répétition. Cette région du monde a été grandement marquée par des vagues de déplacements massifs (génocide arménien, guerres d'Israël en Palestine, guerres du Liban, d'Irak et de Syrie) qui sont susceptibles de modifier localement les rapports de force démographique, économique et politique. Accueillir et offrir la nationalité ainsi qu'un travail à de telles masses de population n'est pas envisageable pour de si petits territoires. De plus, chercher à intégrer ces populations serait implicitement renier leur droit au retour et donc reconnaître des épisodes de « nettoyage ethnique ». Ainsi, les pays d'accueil préfèrent généralement considérer ces gens comme des « invités » en attente plutôt que comme des réfugiés qui pourraient rester à demeure.

Pour les réfugiés syriens par exemple, cette **attente** se prolongera tant que leur pays ne sera pas pacifié. S'ils ne peuvent prétendre à une protection juridique internationale, cela ne les empêche pas de s'inscrire auprès du HCR qui effectue un décompte des réfugiés. Le HCR est présent pour organiser l'aide humanitaire et coordonner l'action des ONG locales et internationales sur place. Et c'est dans les camps que l'aide humanitaire se concentre. Outre la possibilité d'y être hébergé sans frais, un réfugié pourra y avoir un accès aux soins et bénéficier d'un enseignement pour ses enfants. Avec des conflits régionaux qui durent, il est assez commun d'observer des allers-retours entre camp et ville (ou campagne) en fonction des possibilités financières des familles et donc de leur insertion sur le marché du travail local.

L'épuisement des ressources financières tant personnelles qu'humanitaires expliquent pourquoi des Syriens tentent de fuir les pays de premier asile (comme l'Irak) pour rejoindre l'Europe. Les opportunités de quitter le Moyen-Orient de manière légale sont rares et ne concernent que quelques milliers de personnes par an sur les 5,5 millions de réfugiés syriens que compte le Moyen-Orient. Les passeurs acheminent, par des chemins illégaux, les candidats à l'exil vers la Turquie pour quelques centaines de dollars. De Turquie, des Syriens tentent, via des réseaux mafieux, de rejoindre l'Europe par des routes clandestines, parfois au prix de leur vie. Les plus aisés s'offre un voyage « sécurisé » et « garanti » comme le proposent certaines agences de passeurs. Dans ce business humain, le prix à payer pour éviter la traversée maritime est généralement d'une dizaine de milliers de dollars pour un périple en Europe dit « sécurisé », qui comprend de faux documents de voyage et un itinéraire en avion.

Photo :

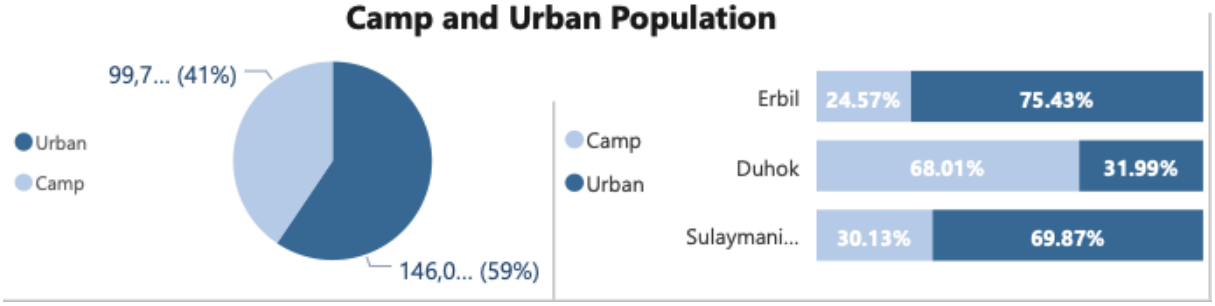


Légende photo : Il s'agit d'un groupe de kurdes syriens qui quittent la Syrie pour rejoindre la région autonome kurde d'Irak. Ils attendent qu'une embarcation viennent les chercher pour traverser le Tigre qui marque à cet endroit la frontière entre les deux pays. Ici la frontière n'est plus contrôlée, depuis 2012, par les forces du régime de Damas mais par une force militaire composée de combattants kurdes (appelée YPG). A cette période, les régions kurdes de Syrie étaient calmes mais des dizaines de milliers de familles ont préféré se déplacer en Irak pour fuir un pays qui voyait jour après jour son économie s'écrouler. Crédit : Roussel Cyril, février 2014.

Zoom :
Au Moyen-Orient, on a du mal parfois à comprendre qu'est-ce qui différencie un réfugié d'un travailleur migrant. En effet, cette distinction reste floue, car elle n'est certainement pas pertinente.
Dans l'imaginaire occidental, le réfugié est celui qui vit dans un camp de réfugiés et qui a fui la guerre car il a tout perdu. Mais dans les faits, beaucoup ont fui avec leurs ressources en prévision de potentielles violences ou bien parce que la situation économique s'était soudainement dégradée. Ils cherchent donc, tout comme des migrants économiques le feraient, un travail dans le pays d'accueil pour faire vivre leur famille. Dans les faits, **il est en général impossible de faire la distinction entre ceux qui partent chercher du travail et ceux qui partent sous la contrainte** (quelle contrainte ? de quel ordre ?). La dichotomie « réfugié » / « migrant économique » n'est pas opérante et fausse le débat car elle crée deux catégories de personnes figées et les flux sont par nature mixtes.

Graphique : Vivre en camp et hors camp (Kurdistan d'Irak)

Sur l'ensemble du Kurdistan irakien (région autonome), 59 % des Syriens vivent en ville hors camp et 41 % dans des camps. Erbil, où des milliers de Syriens sont employés, compte près de 125 000 Syriens (75 % de la population syrienne présente dans le gouvernorat) alors que seulement 30 000 Syriens (25 %) vivent dans les 4 camps en périphérie rurale. A Sulaymaniyah, la seconde ville kurde par son importance, les rapports sont de 70 % en ville (21 000) et 30 % dans un camp (9000).



Sources : UNHCR registration unit, Erbil, Iraq

Je retiens :

Réfugié : Ce terme est utilisé de manière généraliste pour désigner des personnes qui se trouvent pourtant dans des situations bien différentes. Dans le cadre juridique du droit international, un réfugié est celui qui a obtenu le droit d'asile, donc une protection qui lui procure un statut. Mais dans de nombreux pays, le droit international ne s'applique pas. Ainsi de nombreux Etats, comme la plupart des pays du Moyen-Orient, appliquent une protection qui leur est propre. Via un système de sponsoring (nommé *kafala* dans les pays arabes), les réfugiés peuvent sortir des camps, travailler et se loger dans les centres urbains. En général, les autorités locales ferment les yeux sur le travail clandestin de ces personnes, ce qui arrange tout le monde.

Attente : Dans un processus de migration forcée, l'attente des personnes exilées dans les pays de premier asile est directement reliée à la durée et à l'évolution du conflit dans le pays de départ. Bien entendue, tant que les conditions du retour ne sont pas assurées (combats, contrôle par des milices hostiles, destruction de l'habitat, occupation des terres et des logements par des populations déplacées à l'intérieur du pays en guerre, etc.), les réfugiés ne peuvent rentrer. Dans le cas syrien, l'attente en Irak (et dans les pays voisins de la Syrie) se prolonge depuis près de 10 ans. Cela implique pour ces millions de Syriens de développer des stratégies de survies dans leurs lieux d'accueil.

Migration illégale : Il s'agit d'une migration qui cherche à éviter les points de contrôle étatique (postes douaniers aux frontières terrestres et aériennes) pour quitter un pays et se rendre dans un autre. Elle s'effectue grâce à l'aide de passeurs qui connaissent bien les points de contrôle et qui peuvent soit les contourner, soit négocier avec les personnels de sécurité. Elle peut se réaliser aussi à l'aide de faux documents de voyage afin de tromper la vigilance des autorités qui contrôlent l'accès aux territoires. Par terre, par mer et dans les airs, elle alimente une économie souterraine très prospère où tout se paye au prix fort.

Conclusion :
Comme on le voit, derrière ce mot valise de réfugié, se cache des personnes et des familles qui doivent tout simplement reconstruire leur vie dans un pays qui n'est pas le leur. Il s'y cache aussi des histoires de vie très diverses qui ne sont pas forcément toujours dramatiques, comme on pourrait s'y attendre. En fait, en parlant de « migrations forcées », on imagine, car c'est l'image largement véhiculée, des personnes pauvres et démunies qui fuient des massacres. Si c'est parfois malheureusement le cas, il ne faut pas fermer les yeux sur l'immense diversité des cas. Il ne faut jamais oublier que le réfugié est avant tout un migrant et donc un acteur autonome qui décide du moment de son départ et construit son parcours en exil en fonction des contraintes et des ressources qu'il dispose (ressources financières, réseaux de connaissances, opportunités de travail...).

Nous retiendrons enfin que même si les conflits sortent du spectre médiatique, des millions de personnes vivent dans l'attente d'un retour imprévisible ; la durée indéfinie de l'exil rend difficile toute perspective d'avenir, favorisant, dans le même temps, le recours aux routes migratoires clandestines, seule option de fuite.

J'approfondis :

- DORAÏ Kamel, ROUSSEL Cyril (2015), « Crises des Etats au Moyen-Orient. Conflits, circulations et migrations forcées », *Migrations en Méditerranée : Permanences et mutations à l'heure des révolutions et des crises*, CNRS Editions, p. 113-124.

- CHATELARD Géraldine, DORAÏ Mohamed Kamel (2009), « La présence irakienne en Syrie et en Jordanie : dynamiques sociales et spatiales, et modes de gestion par les pays d'accueil », *Maghreb – Machrek*, 2009/1, n° 199, p. 43-60.

- ROUSSEL Cyril (2009), « Migrations et réfugiés au Proche-Orient et au Soudan – Introduction », *Revue Géographique de l'Est* [En ligne], vol. 49 / 4 | 2009, mis en ligne le 21 octobre 2010, consulté le 23 octobre 2018. URL : http://journals.openedition.org/rge/1968

J'illustre :

Lien vers le film « **Capharnaüm** » sorti en 2018, réalisé par Nadine Labaki.
http://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=251090.html

Lien vers la pièce de théâtre « **Les deux réfugiés** » des frères Malas (2017).
https://www.youtube.com/watch?time_continue=21&v=1xsq7oTRYbA&feature=emb_logo

Lien vers la BD « **L'odyssée d'Hakim** », une BD en trois tomes réalisée Fabien Toulmé en 2018, 2019 et 2020.
https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Odyssée_d%27Hakim